

Procès verbal du conseil d'école n°1 – École élémentaire Malon 1

Vendredi 9 novembre 2018

Début de la séance : 18h 00

Président de séance : Olivia Mainville, directrice

Enseignants absents excusés : Farrah Kerrouche (autre école), Maud Steichen (autre école)

Enseignants présents : Sylvie Marmet, Maud Lebourdais, Bettina Bouché, Magali Labre, Julie Beligne, Cécile Petit, Elodie Dehove, Alexandra Lorvellec, Andréa Berrizzi, Bétina Courtois, Mélanie Diallo

Mairie : M Lanteri

DDEN : 0

Parents présents: Virginie Rodrigues, Ait Tayeb Sarah, Perrier Céline, Mme El Hamdani Andréa

Membre du RASED : Mme Nabais, Maryse Hays, Philippe Joby

Parents absents excusés : Badda Mehdi, Ben Yaflah Sarrah, Hachemaoui Khadija, Darbois Stéphanie

Désignation d'un secrétaire de séance parmi les enseignants et les parents élus :

1. Présentation des représentants de la municipalité, de l'équipe, des parents élus.
2. Rôle du conseil d'école
3. Bilan de la rentrée (structure pédagogique, effectifs)
4. L'organisation de la pause méridienne et de l'étude
5. Le règlement intérieur de l'école
6. Les projets pédagogiques de l'école
7. Les sorties scolaires
8. Les livrets scolaires
9. Les travaux
10. Bilan financier 2018
11. Questions diverses

1. Présentation des représentants de la municipalité, de l'équipe, des parents élus.

NOM	PRÉNOM	ENFANT	CLASSE
RODRIGUES	Virginie	Tony	CM2A
DARBOIS	Stéphanie	Chloé	CM2A
BADDA	Medhi	Marwan et Lahcen	CP CE1 – CM2A

AIT TAYEB	Sarah	Léana	CM2A
BEN YEFLAH	Sarra	Rayane	CM1A
PERRIER	Céline	Maxime	CM2A
ELHAMDANI	Andréa	Soleiman	CM1B
HACHEMAOUI	Khadija	Hilel	CE2B

NOM	Prénom	classe
LABRE	Magali	CP A
MARMET	Sylvie	CP B
LEBOURDAIS	Maud	CE1 A
STEICHEN	Maud	CE1 A
BOUCHE	Bettina	CP / CE1
BERIZZI	Andréa	CE2 A
COURTOIS	Bétina	CE2 B
DROUECHE Remplacée par Diallo	Sarah Mélanie	CM1 A
BELIGNE	Julie	CM1 B
LORVELLEC	Alexandra	CM2 A
KERROUCHE	Farah	CM2 A
PETIT	Cécile	CM2 B
DEHOVE	Elodie	CM2 B

Présentation du rased

Nom prénom	Adresse mail	missions
Maryse Hays	marysehays@hotmail.fr	Maitre E
Marie Nabais Ganito	Marie.Nabais-Ganito@ac-creteil.fr	Maitre G
Philippe Joby	philippe-joby@orange.fr	Psychologue scolaire

L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves, de les conduire à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en assurant pour chacun d'entre eux les conditions de sa réussite. La difficulté, inhérente au processus même d'apprentissage, est prise en compte par chaque enseignant dans son action quotidienne en classe. Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant, avec l'appui de l'équipe pédagogique peut ne pas suffire pour certains élèves qui ne parviennent pas à répondre aux attendus des programmes.

Intervenants

Les RASED rassemblent des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés. Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

Missions

Les personnels des Rased apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

Ils contribuent aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP) et au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves.

Les missions de chacun des enseignants personnels spécialisés ont été clairement redéfinies en 2014, tout en réaffirmant leur appartenance aux équipes pédagogiques. Le pilotage et l'organisation des aides en fonction des besoins repérés dans les écoles y sont précisés. Dans chacune des circonscriptions du 1er degré, l'inspecteur de l'Éducation nationale pilote la mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants, en arrête l'organisation générale et les priorités.

Formes d'intervention

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

Les aides spécialisées à dominante pédagogique – Maryse Hays

Lecture et écriture à la demande des collègues sur des petits groupes ou dans les classes.

Ces aides concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires.

Elles ont pour objectifs de prévenir et de repérer les difficultés et d'aider les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et au progrès dans l'appropriation des savoirs et des compétences.

Elle informe les parents lors d'une prise en charge. Les séances durent 45 minutes deux fois par semaine.

Les aides spécialisées à dominante rééducative- Marie Nabais-Ganito

Ces aides concernent les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires. Intervention sur Livry-Gargan et Pavillons-sous-Bois. Aider les enfants qui n'entrent pas dans les apprentissages.

Le suivi psychologique- Philippe Joby

À partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant, en liaison étroite avec la famille et les enseignants, il recherche des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

2. Résultats des élections et rôle du conseil d'école

Participation

Nombre d'inscrits 390

Nombre de votants 108

Nombre de bulletins blancs ou nuls 20

Nombre de suffrages exprimés (S) 88

Taux de participation 27.69%

10 sièges à pourvoir.

FCPE 7 sièges attribués, 3 sièges non pourvus

1 siège attribué par tirage au sort.

Rôle du conseil d'école

La composition est ainsi prévue : le directeur (président du conseil d'école), un représentant de la municipalité, les enseignants, les remplaçants, le maître du Réseau, le comité des parents d'élèves élus, le DDEN. L'inspecteur de l'éducation nationale assiste de droit aux conseils.

Les compétences relevant du Conseil d'école sont un pouvoir de décision sur le règlement intérieur (vote) et un pouvoir de suggestion et d'avis sur le fonctionnement et la vie de l'école.

Le fonctionnement du Conseil d'école : il est constitué pour une année (jusqu'aux élections suivantes). Une réunion par trimestre et si besoin, des réunions extraordinaires (à la demande du président du Conseil d'école, du Maire ou de la moitié de ses membres). Le directeur arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil 15 jours avant la date prévue du conseil d'école. Toute absence au conseil d'école devra être précisée.

Dans le cas où les associations de parents d'élèves souhaitent diffuser un compte-rendu à l'ensemble des parents, le directeur de l'école demande d'en prendre connaissance après le conseil d'école pour permettre sa distribution par le biais des cahiers de correspondance.

De par leur engagement, les associations de parents d'élèves participent grandement à l'avancement des différents sujets concernant l'école de leurs enfants.

3. Bilan de la rentrée, organisation pédagogique

1 CP à 24 et 25 élèves soit 49 élèves

1 CP CE1 avec 8 cp et 14 CE1

1 CE1 à 26 soit 40 élèves

2 CE2 à 25 élèves soit 50 élèves

2 CM1 à 24 ET 23 élèves soit 47 élèves

2 CM2 à 27 et 26 élèves soit 53 élèves

Soit un total de 247 élèves répartis en 10 classes et une moyenne de 24,7 élèves par classe.

Nous pouvons encore accueillir potentiellement 13 élèves.

3 AVS s'occupent de 6 enfants en situation de handicap.

4. L'organisation de la pause méridienne.

Présentation de Clément Niaux , représentant de l'équipe.

La pause méridienne dure 2h :

Tous les enfants mangent entre 12h et 14h.

Repas pris par tous les élèves dans le petit réfectoire : 84 places.

Appel fait à la porte côté cour au moment de passer à table par les animateurs référents du groupe.

Sortie par l'autre porte.

Important : les élèves vont aux toilettes avec l'animateur avant l'appel. Les toilettes sont refermées ensuite.

Les toilettes dans la cantine sont accessibles à tout moment.

CP -CE1	CE2-CM1	CM2
Animateur 1 : Amal	Animateur 3 : Camille	Animateur 5 : Clément
Animateur 2 : Raja	Animateur 4 : Fatima	Animateur 6 : Hayette
<p>Appel à 12h Repas de 12h à 12h45 A partir de 12h30, l'animateur 1 sort pour accueillir ceux qui ont fini de manger. L'animateur 2 reste dans le réfectoire jusqu'à 12h45.</p>	<p>Surveillance de la cour jusqu'à 12h35 par animateurs 3 et 4. Appel à 12h35 Repas de 12h35 à 13h15 A partir de 13h05, l'animateur 4 sort pour accueillir ceux qui ont fini de manger. L'animateur 3 reste dans le réfectoire jusqu'à 13h15.</p>	<p>Surveillance de la cour jusqu'à 13h par animateurs 5. Appel à 13h Repas de 13h à 13h50 L'animateur 6 reste dans le réfectoire jusqu'à 13h50.</p>
<p>Activités : 12h40-13h20 tennis de table 12h45-13h50 : activités manuelles dans la classe.</p>	<p>Activités : 12h-12h30 tennis de table 13h00-13h50 : activité à définir par animateur 4 dans une salle ou cour</p>	<p>Activités : 12h- 12h40 tennis de table 12h20-13h : activité à définir dans une salle ou cour par l'animateur 6</p>
<p>12h45-13h50 animateur 1 dans la cour 12h45-13h50 animateur 2 en activité</p>	<p>13h-13h50 animateur 3 dans la cour 13h15-13h50 animateur 4 dans la cour ou salle</p>	<p>12h-13h animateur 5 dans la cour</p>
APC à 13h20	APC à 12h ou 13h20	APC 12h

Thomas n'est pas référent de groupe.

Tennis de table :

12h-12h40 CE2-CM1- CM2

12h40-13h20 CP CE1

Les ce2 , cm1 et cm2 mangeront à 12h35 en alternance à chaque période.

Les locaux permettent aux animateurs de prendre en charge tous les élèves en cas de pluie: salles de classes et préau.

170 /180 élèves utilisent la restauration scolaire.

La directrice est prévenue des absences par les animateurs eux-mêmes ou le responsable en mairie.

Environ 300 euros de budget ont été attribués par la mairie pour acheter le matériel nécessaire lors des activités de la pause méridienne.

La municipalité nous prévient des animateurs absents dès le matin, ce qui permet une meilleure organisation des tâches.

Etude : taux de fréquentation moyen : 60/70 élèves. Les élèves sont répartis en 4 études : soit une moyenne de 18 élèves par classe.

Ce sont des études surveillées et non dirigées. Toutefois, les enseignants apportent leur aide aux élèves.

Les élèves peuvent prendre leur goûter dans le réfectoire en cas de pluie ou de froid, à leur convenance.

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires.

Le volume est de 36h/an par enseignant face aux élèves.

Ces APC, organisées en groupes restreints d'élèves, sont réservées à l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages.

Les élèves qui bénéficient de l'APC sont proposés par les enseignants et l'accord des parents est nécessaire. Elles ont lieu de 13h20 à 13h50 (30 min) ou de 12h10 à 12h40 de manière ludique, avec des petits groupes d'élèves de 3 ou 5 élèves.

Elles sont basées sur l'apprentissage de la lecture/compréhension selon les directives ministérielles.

5. Présentation du nouveau règlement intérieur de l'école basé sur le règlement intérieur type départemental.

Ce règlement a été travaillé l'an passé dans un groupe de travail enseignants-parents élus.

Le nouveau règlement intérieur est adopté.

17 accords

1 abstention (représentant mairie)

6. Les projets de l'école

Intitulé	Niveau classe concerné	Référent	Descriptif
Théâtre	CM2 A CM2B	Cécile Petit	Mise en voix
Ecole et cinéma	CPA CPB	Sylvie Marmet	Travail sur l'année autour du thème : « Trouver son chemin, risquer de se perdre. » Exposition au château de la forêt (en semaine ouvert aux classes et le week-end aux familles). 1 ^{er} film : Pierre et le loup
Chorale	CE2A CE2B CM1A CM1B CM2A CP/CE1 CE1A+M2 CPA CPB CM2B	Olivia Mainville Andréa Berizzi Elodie et Magali Alexandra Maud Evelyne	Présentation aux parents les 9 et 13 mai Journée de la laïcité : présentation aux élèves de maternelle et DDEN Rencontres musicales
Poudrerie	CPA CPB CE2A CE2B	E. Morand	4 jours sur place Étude de la faune et la flore, course d'orientation, la maison des abeilles
Projet MACLE	CP A CPB CP CE1 CE1A	Olivia Mainville	Renforcement en lecture écriture avec intervention de stagiaires 4 étudiants fonctionnaire stagiaire par groupe de lecture
Classe transplantée	CM2 A CM2 B	E. Morand	Classe de neige du 13 AU 22/01 dans les Alpes
Bibliothèque	CM2B CE2A CE2B		Atelier de recherche
Expo sciences	CPA CPB CM2B CE2A CM1B	N. Galland	16/04 Exposition des travaux et recherches des élèves
Loto	TOUS	Olivia Mainville	21 décembre, loto à la salle Jules Verne Réunion de préparation vendredi 16/11/18
Cross	TOUS	Équipe	À organiser par niveau de classe avec un goûter 24 mai 2019
FESTI EXPO	TOUS	Équipe	présentation des travaux + kermesse vendredi 14 juin
Le 100ème jour	CPA CPB CE1A CP CE1	Maud Lebourdais	La veille des vacances de février, célébration du 100ème jour de classe. Collections, défis... et goûter

Théâtre	TOUS	Mainville	15 avril Financé à la hauteur de 2 euros par les parents et le reste par la coopérative scolaire 634 EUROS
Dictée Rotary club	CM2A CM2B		« compétition » orthographe
Carnaval So Brittish Harry Potter	Tous	Mainville	19/04 Matin :Défilé des maternelles dans la cour puis des élémentaires Goûter 10h30-16h30 Epreuves sportives Repas du midi anglais si possible
Lire c'est partir	tous	O Mainville	Vente la semaine des livrets puis aux parents le 8/12. Aide de Mmes Perrier et El Hamdani
PEAC	Tous	O Mainville	Thème de vivre ensemble avec nos différences. Travail autour de 5 artistes
Salon d'automne	CM1 B CM2 B CE2 A CE2 B	O Mainville	

7. Les sorties

Les autres sorties seront détaillées ultérieurement. Toutes les classes ont deux créneaux pour l'année sauf les CM2 qui partent en classe de découverte à la neige.

JOUR	DATE	BENOIT MALON	CLASSES	LIEUX
MARDI	25-sept.	1		
MARDI	9-oct.	1	CPA + CPB	cueillette de Rutel
JEUDI	8-nov.	1	CE1A+ CP/CE1	terre des singes et cueillette de Lumigny

8. Les livrets

Période 1 : entre le 3 et 7 décembre avec remise en individuel aux parents le samedi 8 décembre.

Période 2 : entre le 25 et 28 mars avec une remise possible le vendredi 29 mars sur un créneau de 2h le soir

Période 3 : entre le 24 et 28 juin .

9. Les points « Mairie » (Travaux divers...)

• Travaux

Livraison de la cantine : 5 novembre 2018

Priorités à venir :

- 1- Avancée pour la pluie le long du réfectoire
- 2- Couverture pour la pluie milieu de cour
- 3- Double vitrage
- 4- Peinture cage d'escalier

La réfection du préau devrait être réalisée rapidement.

L'alimentation électrique au niveau des lampadaires de la cour de l'école dysfonctionne. Une intervention rapide de la municipalité est attendue car les élèves sortent dans le noir (problème de sécurité et peur des enfants)

• L'EPS

Le conseil d'école remercie la mairie pour les créneaux du gymnase qui nous ont été attribués.

Occupation du gymnase :_Toutes les classes relaient au gymnase, terrain synthétique et piste d'athlétisme.

Intervenants sportifs pour le cycle 2

jours	lundi		mardi		jeudi		vendredi	
	1	2	3	4	3	4	1	4
ECOLE BM 1	APS	APS	APS	APS	T	T	T	T
14-14h45	CE2B	CP-CE1	CP CE1	CE1A	CE2B	CPB	CP-CE1	CE1A
14h45-15h30	CE2A	CE1A	CPB	CE2A	CE2A	CPA	CE1A	CP-CE1
15h45-1630	CPB	CE2B	CPA	CPA				

T = tennis

APS= activités physiques et sportives

10. Coopérative à ce jour : Solde au 1^{er} septembre 2018: 544 euros

Nous avons financé un TNI pour le CPB. Il reste une classe à doter.

Dons des parents d'élèves : 3481 euros répartis sur les 10 classes.

11. Questions diverses

Pourrions-nous être présents lors des différents PPMS comme les années précédentes ?

Oui prévu le 22 novembre, 14h.

Pourrions-nous avoir un retour des évaluations nationales de CE1 en français et mathématiques ?

Les difficultés portent :

En français, sur la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre et la compréhension orale.

En mathématiques, sur les problèmes et le placement d'un nombre sur une droite graduée.

Est-ce que les parents concernés de ces classes ont eu un retour ?

Ils auront un retour au rendu des livrets

Avez-vous repéré des enfants en difficulté ? Si oui au nombre de combien ?

20 en mathématiques sur les 56 élèves

18 en français sur les 56 élèves

Est-ce que le RASED interviendra auprès des élèves cette année et de quelles natures seront ces interventions ?

Répondu avant

Est-ce que l'école participera comme les années précédentes au Carnaval avec les autres écoles ?

Oui le 19 avril avec le thème Harry Potter

Est-ce que les enfants pourront goûter dans la salle polyvalente ou réfectoire pendant cette période hivernale même si le soleil est présent à 16h30 pour l'étude?

Répondu avant

Restauration scolaire (pause méridienne, effectif animateurs, remplacement, activités proposées)

Répondu avant

Les prochains conseils d'école auront lieu le 12 mars et 4 juin 2018.

Fin de la séance: 20h15

Pour l'école Malon 1

Olivia Mainville, directrice de l'école.